



Mise à jour sur les restrictions de prêt

Le 18 juillet 2011, TD Canada Trust a modifié les exigences de sécurité pour tous nos programmes de prêts d'investissement.

Tous les fonds de **Fonds de placement Standard Life** et **la Compagnie d'assurance Standard Life** peuvent être utilisés, indépendamment du fait qu'ils sont des fonds uniques ou les fonds portefeuilles.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous et vos clients :

Les prêts **3 pour 1 sans appel de marge** ne sont plus limités aux fonds portefeuilles. **Tous les fonds admissibles sont approuvés, jusqu'à 100 %**

Les prêts **1 pour 1 sans appel de marge** ne sont plus limités aux fonds portefeuilles et / ou de fonds unique (jusqu'à 35 %) **Tous les fonds admissibles sont approuvés, jusqu'à 100 %**

Les prêts **100 % sans appel de marge** ne sont plus limités aux fonds portefeuilles et / ou de fonds unique (jusqu'à 35 %) **Tous les fonds admissibles sont approuvés, jusqu'à 100 %**

Veuillez communiquer avec votre directeur régional des ventes pour obtenir de plus amples renseignements et fixer un rendez-vous.

TD Canada Trust – Services de prêt pour investissement

Tél : 1.800.450.3935

Courriel : TDINVTLN@TD.COM

Site web :

www.tdcanadatrust.com/francais/pre_t_dinvestissement

Standard Life Canada

Région de l'Est : 1.866.662.7345

Région du Centre : 1.800.554.4947

Région de l'Ouest : 1.877.549.4665

Site web : www.advisor.standardlife.ca/fr

regionest@standardlife.ca

central@standardlife.ca

western@standardlife.ca